

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 148 (2016)
Heft: 1

Artikel: De l'eidétique à la phénoménologie du rêve
Autor: Serban, Claudia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE L'EIDÉTIQUE À LA PHÉNOMÉNOLOGIE DU RÊVE

CLAUDIA SERBAN

Résumé

L'article examine les contributions de Hering à ce qu'il a lui-même appelé une «phénoménologie du rêve», élaborées dans les années 1940-50 en dialogue avec Theodor Conrad, Fink et Sartre. Hering relance en effet la question de savoir si le rêve relève de la représentation imaginaire ou de la perception, pour se ranger du côté de la deuxième thèse, avec des arguments qu'il s'agit d'analyser. L'assimilation du rêve à la perception commande en outre les réflexions sur le statut de la spatialité rêvée ou du monde du rêve, ainsi que sur l'intersubjectivité onirique. Les mises au point faites par Husserl en réponse à un récit de rêve confié par Hering nous permettent néanmoins de proposer un correctif à certaines de ces descriptions.

Introduction

La contribution de Hering à ce qu'il a lui-même appelé une phénoménologie du rêve consiste essentiellement dans trois articles tardifs publiés respectivement en 1946, 1947-48 et 1959, articles dont certains thèmes sont préfigurés par une lettre que Hering a envoyée à Husserl selon toute apparence au début des années 30 et pour laquelle nous disposons aussi du brouillon de la réponse de Husserl. Pourquoi et comment celui qui a été l'élève de Husserl à Göttingen en 1909 et qui, en 1921, a publié une importante et rigoureuse étude consacrée à la question de l'essence et de l'idéalité est-il arrivé à s'intéresser à la thématique du rêve ? Et plus généralement, avec quels concepts, avec quels outils descriptifs et avec quelles précautions le phénoménologue peut-il parler du rêve en en faisant un objet d'étude et en empiétant ainsi sur le terrain de la psychanalyse et de la psychologie ?

Au seuil de ses «Remarques sur l'essence, l'essentialité et l'idée» publiées dans le *Jahrbuch* de Husserl en 1921, Hering affirme de manière programmatique que la *Grundtatsache* de la phénoménologie renvoie à «l'existence de données non empiriques, qui rendent la recherche apriorique possible»¹. Sa compréhension de la phénoménologie comme recherche apriorique ou eidétique

¹ J. HERING, «Bemerkungen über das Wesen, die Wesenheit und die Idee», *Jahrbuch für Philosophie und phänomenologische Forschung* 4 (1921), p. 495-543, ici p. 495.

transparaît encore de la caractérisation qu'il en donne dans la recension qu'il écrit lui-même, en 1926, de son livre *Phénoménologie et philosophie religieuse* pour la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*: au sens large, la phénoménologie désigne pour Hering «*l'étude intuitive de toutes les essences qui nous sont accessibles*», et au sens étroit, «*l'étude essentielle de la conscience, qui met en lumière son caractère intentionaliste*»². Il convient alors de poser la question du rêve comme objet d'étude phénoménologique sur le double versant de cette caractérisation: comment identifier quelque chose comme un *a priori* ou un *eidos* du rêve, s'il y en a un, et quel type d'intentionnalité s'y manifeste-t-elle ?

Mais d'abord, pourquoi s'intéresser au rêve en tant que phénoménologue ? Les analyses husserliennes des différents types d'intentionnalité dans les *Recherches logiques* et dans les *Idées directrices* ne semblent pas accorder une importance particulière à ce phénomène. Et en effet, ce n'est pas en dialogue avec le texte husserlien que Hering élabore ses propres développements: ses interlocuteurs seront bien plutôt Fink et Sartre, et l'une des premières impulsions pour aborder ce thème lui est venue des travaux de Theodor Conrad sur la représentation et la perception³. Mais à cet intérêt thématique alimenté par les auteurs que nous venons de mentionner s'ajoute également un enjeu plus général, relatif à la polémique que Hering a menée, en 1927, contre la critique adressée par Chestov à la phénoménologie de Husserl. En effet, comme on le sait, Chestov attaquait le supposé rationalisme dogmatique de Husserl par un argument qui, aux yeux de Hering, se présentait comme «le plus sérieux qui ait jamais été présenté contre la réfutation du scepticisme par Husserl»⁴. Cet argument, lui-même d'allure sceptique, consistait à invoquer «le cas curieux du *homo dormiens*»⁵ ou plus précisément la dissolution de la logique du monde rêvé que le réveil produit chez le rêveur: de même que cette logique que le rêve tient pour valable dévoile son inconsistance au réveil et apparaît donc dans toute sa relativité, de même la logique supposée universelle sur laquelle le philosophe rationaliste (en l'occurrence, Husserl) bâtit tout son édifice reste susceptible de s'avérer seulement relative, et s'il n'accepte pas

² J. HERING, Recension de *Phénoménologie et philosophie religieuse*, *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 6 (1926), p. 73-79, ici p. 76.

³ TH. CONRAD, «Über Wahrnehmung und Vorstellung», in: A. PFÄNDER (éd.), *Münchener Philosophische Abhandlungen*, Leipzig, Barth, 1911, p. 51-76; E. FINK, «Représentation et image. Contributions à la phénoménologie de l'irréalité» (1929), in: ID., *De la phénoménologie*, trad. par D. Frank, Paris, Minuit, 1975; J.-P. SARTRE, *L'imagination* (1936), Paris, PUF, 1989, et *L'imagination* (1940), Paris, Gallimard, 1998.

⁴ J. HERING, «*Sub specie aeterni*. Réponse à une critique de la philosophie de Husserl», *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 7 (1927), p. 351-364, ici p. 355 note 1. Cf. L. CHESTOV, «*Memento Mori* (À propos de la théorie de la connaissance d'Edmond Husserl)», *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 51 (1926), repris dans: ID., *Le pouvoir des clefs (Potestas clavium)*, trad. par B. de Schloezer, Paris, Flammarion, 1967.

⁵ J. HERING, *ibid.*, p. 360.

son éventuelle relativité, le phénoménologue ne fait que se complaire dans la posture d'un *homo dormiens* persuadé que son rêve est absolument vrai. Les contre-arguments que produit Hering devant cette objection massive formulée par Chestov anticipent dans une certaine mesure le traitement qu'il réservera plus tard au phénomène du rêve : ainsi soutient-il qu'« il est fort douteux que la *logique* du dormeur soit différente de la nôtre »⁶ (ce qui revient à réfuter implicitement le Humpty-Dumpty de Lewis Carroll – à qui il arrive parfois, avant même l'heure du petit-déjeuner, de croire jusqu'à six choses impossibles – ou l'hypothèse d'un rêve *alogique*). Comme Hering l'écrit plus précisément : « Nous doutons fort que la phrase “et rose mais” puisse avoir un sens pour le dormeur »⁷, et l'on devine que, si l'on pensait à protester contre cette assertion en invoquant toujours Lewis Carroll et le rêve d'*Alice au pays des merveilles*, lors duquel le roi demande la décapitation d'une tête sans corps, il répondrait que seule la *fiction* (en l'occurrence, la fiction de Carroll qui explore abondamment les ressources du non-sens) peut refuser de se conformer à la logique de la sorte, mais pas le rêve lui-même, qui dispose en tant que tel d'une bien moindre liberté.

Avant d'entamer cette analyse proprement dite du rêve tel qu'il s'offre au regard phénoménologique, rappelons seulement la conclusion de la réhabilitation de Husserl contre Chestov et donc de la réfutation de la manière dont le savant russe réitère l'argument sceptique du rêve : Hering écrit en effet à cette occasion, à propos de la phénoménologie, qu'« elle opère par conséquent dans les limites de la “conscience pure” pour laquelle la distinction entre “*homo dormiens*” et “*homo vigilans*” n'existe pas encore »⁸. Or l'une des questions que l'analyse du rêve permet de poser est précisément celle de savoir si la phénoménologie peut effectivement faire abstraction de la distinction de la veille et du sommeil, de la vigilance et de la somnolence égologique, ou si, au contraire, il n'est pas nécessaire de fonder et d'analyser phénoménologiquement cette distinction elle-même, ainsi que les différences dans le régime de l'accomplissement des actes qu'elle recouvre.

Il est cependant nécessaire d'introduire un dernier préambule avant de se lancer dans le vif de l'analyse de Hering. Il s'agit du récit de rêve qu'il soumet à Husserl, dans une lettre, au début des années 30 (à une époque donc où les travaux du philosophe allemand, comme en témoignent par exemple les manuscrits du groupe C, avaient considérablement avancé dans l'analyse de la distinction cardinale de la veille et du sommeil, ce qui se reflète dans la précision et la richesse de la réponse esquissée par Husserl sur laquelle nous reviendrons plus tard). Ce récit, qu'il n'est pas facile de résumer, décrit une promenade collective dans un décor qui change (c'est tantôt Paris, tantôt Strasbourg, tantôt Göttingen), lors de laquelle le rêveur se rend compte qu'il rêve et

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 361.

⁸ *Ibid.*, p. 361.

tente de convaincre ses compagnons de leur non-existence. Sa tentative est accueillie avec une réserve bien compréhensible, et la promenade se transforme ensuite en véritable discussion philosophique portant (comble des combles !) sur le statut de l'intersubjectivité onirique. La discussion tournant quelque peu en rond (sans les lumières du maître, note respectueusement Hering), le rêveur décide d'aller se coucher (c'est-à-dire, de se réveiller), sous le regard ébahi de ses amis qui le voient disparaître. Hering avoue rétrospectivement, dans son récit de rêve, la frustration que lui procure ce dénouement aporétique de la discussion, pour ajouter aussitôt : «À moins que – dans le prochain rêve ? C'est qu'il y a des identités qui se constituent par rêves successifs. Ou cela aussi n'est-il que pseudo ? Mais que veut dire ici pseudo ? Il faut absolument, cher maître, que la prochaine fois vous soyez de la partie !»⁹

De cette invitation étrange, ainsi que du récit lui-même, nous pouvons dégager déjà plusieurs problèmes qui se laissent soulever, et deviner plusieurs prises de position inchoatives de Hering. Nous pouvons les mentionner en vrac car nous reviendrons sur chacun d'entre eux : tout d'abord, le statut de la spatialité rêvée ; ensuite, celui de l'intersubjectivité onirique ; puis la possibilité problématique d'un rêve en commun, ou d'un rêve partagé ; enfin, l'itération des rêves sous une double forme : des rêves qui s'emboîtent et des rêves qui se prolongent, qui forment comme une série à plusieurs épisodes¹⁰.

Le rêve : perception ou représentation ?

Une fois tous ces jalons posés, nous pouvons enfin nous attaquer à l'analyse proprement phénoménologique du rêve, telle qu'elle est élaborée par Hering. Les trois articles où elle se déploie représentent des variations sur un même thème qui n'est toutefois jamais repris à l'identique ; pour cette raison, ces trois contributions apparaissent comme complémentaires et il convient de les analyser successivement. Commençons par le texte intitulé « La représentation et le rêve. Remarques sur un problème phénoménologique », publié en 1946 dans la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* de Strasbourg. À cette époque, notons-le en passant, Hering est toujours professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg et auteur de plusieurs études importantes en matière d'exégèse biblique. Son retour à l'analyse

⁹ J. HERING, «Lettre à Husserl», trad. par Ph. Ducat, *Alter* 5 (1997), p. 186-187, ici p. 187.

¹⁰ Pour illustrer ce dernier cas de figure, il y a au moins un exemple littéraire auquel on pourrait penser, à savoir la prose fantastique de cet écrivain américain rigoureusement contemporain de Husserl et de Hering (car né un an avant Hering et mort un an avant Husserl) qu'est Howard Philip Lovecraft et ses «cycles du rêve», dont par exemple *La quête onirique de Kadath l'inconnue*, qui narre la recherche, à travers des rêves successifs, d'une cité énigmatique dont l'identité se constitue bien, comme l'écrit Hering à Husserl, par l'itération du rêve.

phénoménologique se fait donc sous le signe de la thématique du rêve, et il justifie cet intérêt en invoquant les travaux de Theodor Conrad sur la perception et la représentation, ceux de Fink sur la représentation et l'image, et ceux de Sartre sur l'imaginaire¹¹. Hering s'inscrit dans ce champ de recherche en se donnant l'objectif suivant : « Il s'agit de savoir si le rêve peut être rangé parmi les «perceptions» ou parmi les «représentations» »¹². On pourrait reformuler cette alternative à laquelle on peut assigner une origine aristotélicienne¹³ dans des termes husserliens encore plus techniques en nous demandant si le rêve appartient à la rubrique de la «présentation (*Gegenwärtigung*)» ou de la «présentification ou re-présentation (*Vergegenwärtigung*)». Pour Hering, annonçons-le d'entrée de jeu, on ne peut pas rendre compte du rêve en termes de conscience d'image, ni, plus généralement, en termes de représentation : le rêve suppose, d'une certaine façon, une vie de sensation, il y aurait donc en lui une composante perceptive indéniable. L'élève de Husserl suit résolument Sartre pour affirmer que «nous ne pouvons percevoir et imaginer à la fois»¹⁴ ; mais là où Sartre affirme que la perception et le rêve s'excluent réciproquement¹⁵, il soutient que le rêve ne saurait s'expliquer et s'analyser en termes de conscience d'image et que, par conséquent, il doit relever forcément de la perception. Telle est donc, soulignons-le dès à présent, la thèse de Hering au sujet du rêve : elle consiste dans une «assimilation phénoménologique du rêve à la perception»¹⁶, qu'il s'agira plus loin de justifier. Remarquons cependant qu'à la base de cette assimilation se trouve le présupposé non interrogé (emprunté à Sartre) de l'impossibilité d'une modalité intentionnelle mixte, combinant ou mélangeant imagination et perception. On peut néanmoins se demander (nous y reviendrons) si le rêve n'obéit pas, inévitablement, à une telle logique du mélange.

Mais quels sont, tout d'abord, les arguments que Hering fournit à l'appui de l'«assimilation phénoménologique du rêve à la perception», telle qu'elle s'affirme aussi dans ses exemples («Une cathédrale rêvée, écrit-il, est vue directement et non pas par l'intermédiaire d'une image»¹⁷) ? Son argument

¹¹ Cf. *supra*, note 3.

¹² J. HERING, «La représentation et le rêve. Remarques sur un problème phénoménologique», *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 26 (1946), p. 193-206, ici p. 198.

¹³ Dans le petit traité *Des rêves*, qui appartient au *Parva naturalia*, Aristote se pose la question de la faculté dont le rêve relève et qui ne saurait être pour lui la sensation : «durant le sommeil [...] on ne voit, on n'entend ni ne sent en général» (458b34-459a1), ce qui veut dire que «le rêve relève de la <faculté> sensible, mais en tant qu'elle est imaginative» (459a22). Autrement dit, «le rêve est une image qui a pour particularité de se présenter dans le sommeil» (462a15) (ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, trad. par P.-M. Morel, Paris, Garnier Flammarion, 2000).

¹⁴ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1945, p. 316, cité par Hering («La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 198, note 6).

¹⁵ J.-P. SARTRE, *L'imaginaire*, *op. cit.*, p. 226, cité par : N. MONSEU, *Les usages de l'intentionnalité. Recherches sur la première réception de Husserl en France*, Louvain/Paris/Dudley, Peeters, 2005, p. 150.

¹⁶ J. HERING, «La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 202.

¹⁷ *Ibid.*, p. 198, note 5.

sans doute le plus important est le suivant: «les données du rêve nous apparaissent comme des *ideae adventiciae* indépendantes de notre volonté»¹⁸; autrement dit, le rêve n'est pas une production libre, et pour cette raison il n'est pas un produit de l'imagination. Il s'agit là, nous le voyons, d'un argument qui pourrait aussi bien inviter à réviser une certaine conception de l'imagination comme librement productrice (en ouvrant non seulement et pas nécessairement vers une théorie psychanalytique de l'inconscient de type freudien, mais tout autant vers les travaux de Jung, vers la psychanalyse des éléments élaborée par Bachelard, ou vers l'anthropologie de l'imaginaire de Gilbert Durand). Hering préfère toutefois voir dans cette limitation (voire privation) de la liberté dans la production onirique un argument favorisant le rapprochement entre le rêve et la perception: dans le rêve aussi «la vision s'impose à moi»¹⁹; ou bien, s'il y a ici malgré tout une forme de maîtrise du perçu, elle reste analogue à la maîtrise fort réduite dont je dispose à l'égard du flux perceptif, qui se limite à la possibilité de détourner le regard, de fermer les yeux, de couvrir mes oreilles, etc. Certes, «les lois de la nature rêvée diffèrent de la nature normale»; mais, complète aussitôt Hering, «la structure ontologique différente du monde rêvé ne doit pas nous pousser à parler d'une spontanéité du rêveur comparable à celle de l'imaginaire, nous voulons dire, de celui qui, éveillé (ou en rêve) *se représente* un objet sans le voir»²⁰.

Le rêve illustre pour Hering, nous le voyons, une modalité de l'intentionnalité perceptive, il est un mode de la vision. Mais comment peut-il l'affirmer, alors que la perception se caractérise non seulement par les contraintes spécifiques qui la séparent de la liberté de l'imagination, mais aussi par son corrélat qui est l'existant effectif ? Comment rendre compte de l'*irréalité* du rêve dès lors qu'il est assimilé à la perception, et comment parler de quelque chose comme une perception de l'irréel ? C'est là une question à laquelle Hering ne nous semble pas apporter de réponse satisfaisante (du fait, encore, de son refus d'envisager une modalité intentionnelle mixte), mais que, néanmoins, il anticipe et essaie de désamorcer en refusant, de manière significative, à la perception le caractère de conscience positionnelle. Il formule son objection et déploie son raisonnement comme suit:

Beaucoup de phénoménologues, et Husserl en premier, parlent ici d'une conscience qui accorde la croyance à l'objet intentionnel (*conscience théétique*). Nous évitons cette terminologie dangereuse. Nous pensons, en effet, que la description phénoménologique révèle plutôt le contraire: c'est dans l'imagination, c'est-à-dire dans une espèce de représentation, que nous lui accordons son existence. Dans la perception éveillée ou rêvée nous n'avons ni la faculté de la lui donner, ni de la lui refuser.²¹

¹⁸ *Ibid.*, p. 198-199.

¹⁹ *Ibid.*, p. 199.

²⁰ *Ibid.*, p. 199-200.

²¹ *Ibid.*, p. 200, note 8. Cf. J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream. Phenomenological Notes in Connection with Jean-Paul Sartre's book *L'Imaginaire*», in: *Philosophy and Phenomenological Research* 8 (1947-48), p. 188-205, ici p. 203, note 20.

Nous voyons, dans cette notation, la perception se décliner en perception éveillée ou rêvée, et cette différenciation est rendue possible précisément par la mise en cause du caractère théâtre de la perception, qui n'est dès lors plus censée poser l'être ou être une conscience de l'effectivité. Certes, «jamais l'objet du rêve n'est donné comme absent, comme celui de la représentation»²²; mais cela ne suffit sans doute pas pour affirmer, comme le fait Hering, que «la vision du rêveur est une réussite parfaite»²³. S'il est peut-être excessif de dire que le rêve est, à l'instar de la conscience d'image sartrienne, la conscience d'une néantité, il semble néanmoins difficile d'en faire un idéal de remplissement, et la «prétention des objets [rêvés] d'exister réellement»²⁴ est loin de pouvoir rivaliser avec la conscience d'effectivité propre à la perception éveillée. Cependant, comme le note Hering, il y a bien, dans le rêve, une forme de «présence corporelle phénoménale vue et ressentie» et une sorte «d'auto-présence des objets rêvés»²⁵: le défi posé par le rêve consiste précisément, et le phénoménologue alsacien a raison de le souligner, dans cette étrange *Leibhaftigkeit* qui n'en est pas une, qui est donc, dirions-nous, une *Quasi-Leibhaftigkeit* ou une *Leibhaftigkeit-als-ob*. Il s'agit là, aux yeux de Hering, d'un caractère phénoménologique qui n'est pas invalidé par la dissolution du rêve au moment du réveil :

Même lorsque le réveil provoque l'évanouissement du monde du rêveur, celui-ci ne se révèle jamais *comme n'ayant pas été perçu*, comme cela devrait être si le rêveur avait pris une représentation pour une perception. Pour la conscience du sujet éveillé, le rêve est un ensemble de perceptions annulées par le phénomène du réveil, et non pas une représentation ou un autre phénomène qui aurait à tort réussi à se faire passer pour une perception.²⁶

Il convient en effet de distinguer le rêve de l'illusion perceptive, dans la mesure où on ne peut jamais dire à son sujet: cela n'a pas véritablement été perçu, mais seulement: cela a bien été perçu, mais en rêve.

La prise en compte du réveil est cependant cruciale ici, car c'est le réveil qui trace (empiriquement du moins) la ligne de partage entre le monde rêvé et le monde de la veille²⁷. Le sens du réveil provient en effet tout entier de la distinction cardinale entre la vie éveillée et le sommeil, ce pourquoi (et c'est sur ce point qu'un écho de l'argument anti-husserlien de Chestov se fait entendre) la structure d'emboîtement des rêves et le passage d'un rêve à l'autre par un

²² «La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 203.

²³ *Ibid.*, p. 203.

²⁴ *Ibid.*, p. 203.

²⁵ *Ibid.*, p. 203. Cf. J. HERING, «Quelques thèmes d'une phénoménologie du rêve», in: *For Roman Ingarden. Nine Essays in Phenomenology*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1959, p. 75-89, ici p. 78: «le réveil produit une curieuse annulation du monde des rêves. Cela veut dire plus qu'une invalidation par raisonnement intellectuel».

²⁶ C'est pourquoi «[c'est] au phénomène du réveil que devra [...] s'attacher la tâche de la connaissance du rêve» («La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 203).

pseudo-réveil est d'une tout autre nature que la césure qu'introduit le réveil (comme passage du sommeil à la veille) dans la vie égologique. Pour cette raison, «les deux rêves emboîtés l'un dans l'autre [...] se révéleront comme *frappés du même degré de nullité*»²⁷, autrement dit, il n'y en a pas un qui soit plus «vrai» ou plus «véridique» que l'autre parce qu'il est dans le temps plus proche du «vrai» réveil.

Avant de conclure cette première analyse phénoménologique du rêve en se félicitant d'«avoir démontré la faiblesse de la thèse du caractère représentatif du rêve, sans pour cela effacer les différences ontologique et transcendante entre le rêve et la veille»²⁸, Hering indique plusieurs thèmes complémentaires qu'il serait nécessaire d'aborder dans une étude plus poussée, dont en premier lieu le phénomène symétriquement opposé au réveil, à savoir l'endormissement; ou encore «la façon dont le rêve se souvient de la veille et inversement»; mais aussi, de manière très intéressante, ce qui, à la fin du récit de rêve confié à Husserl, apparaissait plutôt comme une hypothèse ludique teintée d'une certaine autodérision, à savoir «la manière dont un rêve peut se souvenir d'un ou de plusieurs rêves antérieurs, dont il est séparé par des intervalles plus ou moins longs de veille»²⁹, donc une forme tout à fait particulière d'itération du rêve. On assiste également à une résurgence de la question de l'intersubjectivité onirique, lorsque Hering écrit: «On pourrait être tenté d'opposer au monde rêvé le monde tout court, en refusant au premier l'intersubjectivité», pour réfuter aussitôt cette hypothèse: «il n'est pas vrai que le rêveur soit un solitaire ou un solipsiste. Lui aussi est en rapport phénoménal avec des consciences autonomes qui l'entourent»³⁰. Le rêveur n'est pas seul, il n'y a pas, malgré toute apparence, quelque chose comme un solipsisme onirique: c'est là une thèse audacieuse sur laquelle nous aurons à revenir.

Rêve, image et idée

Tournons-nous à présent vers la deuxième contribution de Hering à une phénoménologie du rêve, à savoir l'article en anglais «Concerning Image, Idea and Dream. Phenomenological Notes in Connection with Jean-Paul Sartre's book *L'Imaginaire*», paru dans le numéro de 1947-48 de la revue *Philosophy and Phenomenological Research*, dirigée à l'époque par Marvin Farber. Ce texte n'est pas, comme on pourrait le croire, une simple adaptation anglaise de l'article strasbourgeois, mais bien plutôt l'occasion de poursuivre la réflexion entamée en 1946 et donc de poser à nouveaux frais la question du

²⁷ *Ibid.* Cf. J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 201.

²⁸ «La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 205.

²⁹ *Ibid.*, p. 204.

³⁰ *Ibid.*, p. 204. Cf. J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 201, note 18.

statut phénoménologique du rêve. En même temps, comme son titre l'indique, cet article en anglais (traduit, en fait, depuis l'allemand) fait de la discussion avec Sartre son fil rouge explicite. Son point de départ est ainsi ce que Hering considère comme étant une «critique sérieuse» que la description de Sartre est susceptible de susciter, à savoir le fait que «la distinction entre conscience d'image et conscience d'idée est parfois entrevue avec clarté, mais n'est pas élaborée de manière consistante»³¹. Par rapport à l'opposition entre perception et représentation à l'intérieur de laquelle évoluait, dans l'article strasbourgeois, l'analyse phénoménologique du rêve, cette nouvelle étude met en place, on le voit, un système de coordonnées à trois dimensions, pour autant qu'elle pose «la question de la nature de la conscience d'idée en tant que distincte de la conscience perceptive d'une part, et de la conscience d'image de l'autre»³². Plus précisément, ce qui intéresse Hering ici, c'est d'étoffer et de justifier «la grande déception [...] que le livre de Sartre, en dépit de nombreuses excellentes analyses de détail, suscite chez un chercheur formé à l'école de la phénoménologie de Husserl», déception qui trouve sa cause «dans la tentative violente de dériver d'une manière ou d'une autre la conscience d'idée de la conscience d'image»³³. C'est donc de prime abord le statut de la conscience d'idée (ou de la conscience d'idéalité) qui intéresse ici Hering en bon élève de Husserl, et c'est là une question que son étude publiée en 1921 dans le *Jahrbuch für Philosophie und phänomenologische Forschung* sous le titre «Remarques sur l'essence, l'essentialité et l'idée» abordait déjà en distinguant, à l'aide d'une terminologie aristotélicienne, l'essence comme *to ti en einai*, l'essentialité comme *eidos* et l'idée comme *idea*. Affirmer, à présent, l'irréductibilité de la conscience d'idée à une conscience d'image, c'est insister sur le caractère *su generis* de cet acte intentionnel qu'est la saisie de l'idéalité et de cet objet intentionnel qu'est l'idée. Pour Hering, toujours fidèle à son maître de Göttingen, la conscience d'idée est une conscience intuitive, autrement dit, la saisie de l'idée relève d'un type particulier d'intuition, et non pas d'un acte de l'imagination.

Mais quelle est toutefois la place du rêve dans cette discussion ? Le rêve y est convoqué avec la même intention de corriger l'analyse de Sartre ou du moins de déstabiliser les lignes de partage qu'elle trace. En reprenant l'argument sarrien d'une spontanéité des images par opposition aux perceptions qui sont «indépendantes de notre volonté et de notre inclination»³⁴, Herring attire encore une fois l'attention sur le cas du rêve où «le contrôle des idées semble impossible»³⁵. Le rêve, comme la conscience d'idée, s'oppose donc à toute tentative de le réduire à une conscience d'image. En vertu de cette affinité,

³¹ J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.* (*cf. supra*, note 21), p. 188. Tous les passages de cet article que nous citons sont traduits par nos soins.

³² *Ibid.*, p. 188.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*, p. 196.

³⁵ *Ibid.*, p. 195.

Hering peut exprimer son intention d'«apporter une petite contribution à la clarification phénoménologique de la structure intentionnelle des expériences de rêve»³⁶. Il s'agit, encore une fois, de rapprocher ces expériences de la perception, en réaffirmant le fait qu'il s'agit, avec le rêve, d'*ideae adventiciae* (pour reprendre encore le terme qu'utilise Descartes dans la *Troisième méditation*), de «représentations» (mais le terme est impropre dans l'optique de Hering) qui m'adviennent, qui ne sont donc ni innées (*innatae*), ni fabriquées par moi (*a me ipso factae*)³⁷. Cela veut dire que «le rêveur [...] peut agir dans ses rêves, il peut frayer son chemin à travers les phénomènes, mais il est tout autant à leur merci que dans la vie éveillée»³⁸. À cette occasion se trouve soulevée une question intéressante que nous n'avons pas rencontrée auparavant: celle de savoir «si des data hylétiques peuvent être éprouvés comme réels dans le rêve»³⁹. C'est là une question importante dans la mesure où elle engage de près le statut de conscience perceptive (donc de présentation, non de présentification ou re-présentation) du rêve. Pour cette raison Hering n'hésite pas à lui donner une réponse positive, en renouant implicitement avec l'argumentaire de l'article 26 des *Passions de l'âme* de Descartes qui affirme l'authenticité des sensations et des émotions ressenties en rêve⁴⁰; il écrit ainsi: «chacun d'entre nous a certainement ressenti dans ses rêves des sensations de froid ou de faim»⁴¹, et cette vérité n'est pas invalidée par le fait que le rêveur affamé qui mange ne se sentira pas rassasié au réveil⁴².

Le rêve est donc une source de sensations et d'affects ressentis véritablement, quel qu'irréel que soit leur corrélat. C'est là une autre façon de formuler l'argument, qu'avance Hering, d'un type de présence corporelle propre au rêve, présence caractérisant à la fois le rêveur (qui vit «corps et âme»⁴³ dans son rêve) et les choses qui l'entourent (la chambre rêvée «m'entoure “actuellement”, *hic et nunc*, est auto-présente»⁴⁴). Cette considération n'engage certes pas le mode d'existence du monde rêvé, mais seulement, on le comprend, son mode de donation pour celui qui en fait l'expérience. C'est pourquoi Hering

³⁶ *Ibid.*, p. 197.

³⁷ Cf. R. DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, édition Adam-Tannery, t. IX, Paris, Vrin, 1982, p. 29 et 30.

³⁸ J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 197.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ «Ainsi souvent lorsqu'on dort, et même quelquefois étant éveillé, on imagine si fortement certaines choses qu'on pense les voir devant soi ou les sentir en son corps, bien qu'elles n'y soient aucunement; mais, encore qu'on soit endormi et qu'on rêve, on ne saurait se sentir triste ou ému de quelque autre passion, qu'il ne soit très vrai que l'âme a en soi cette passion.», R. DESCARTES, *Les passions de l'âme*, § 26, édition Adam-Tannery, t. XI, Paris, Vrin, 1967.

⁴¹ J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 198.

⁴² Cf. J. HERING, «La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 202, note 11; «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 203, note 19.

⁴³ J. HERING, «La représentation et le rêve», *art. cit.*, p. 201.

⁴⁴ J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 199.

peut maintenir dans cet article également le caractère perceptif du rêve, que le réveil n'invalider pas en renouant avec le monde de l'expérience éveillée. Même si «le monde de la veille est, dans sa structure ontologique, tout à fait unique»⁴⁵, le monde rêvé, fût-il dissous par le réveil, n'est pas assimilable à un mirage ou à une illusion.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur les arguments que Hering avait déjà exposés dans sa contribution de 1946, concernant, d'une part, l'égalité de statut des rêves emboîtés, qui ne sont pas plus ou moins proches du monde éveillé, et d'autre part, la situation intersubjective *sui generis* du rêveur, qui ne saurait être légitimement accusé de solipsisme, mais nous souhaiterions en revanche insister sur les arguments supplémentaires qui sont apportés en faveur de l'assimilation phénoménologique du rêve à une perception. Hering formule par exemple cette assertion hautement problématique : «le rêve n'est pas rêve d'une perception»⁴⁶. Or il n'est pas aisément de voir en quoi la thèse réfutée ici est résolument fausse. L'argument cartésien des *Passions de l'âme* est sans doute pertinent quand il s'agit des sensations et des affects, mais il semble difficile de le transposer aux perceptions : si une émotion (par exemple la joie) ressentie en rêve est ressentie véritablement, est-il exact de dire qu'une chose perçue en rêve, par exemple une cathédrale, est perçue véritablement ? Hering affirme que la considération phénoménologique de la perception doit prendre en compte seulement sa spécificité intentionnelle et donc le type de donation de la chose qu'elle accomplit, et pas son soubassement psychophysiologique⁴⁷ : pour cette raison il estime pouvoir soutenir sans contradiction que le rêveur perçoit ou voit même si ses yeux sont de fait fermés. Mais si la perception éveillée et la perception rêvée peuvent réellement être tenues pour deux espèces d'un même genre : perception, qui les engloberait toutes deux, il est manifeste que, dans ce cas, l'essence phénoménologique de la perception elle-même est à redéfinir, ce que Hering ne s'emploie guère à faire. Lorsqu'il affirme que «le rêve n'est pas rêve d'une perception», il précise aussitôt : cela veut dire qu'il n'est pas «modification d'une expérience originelle», et c'est là un point qu'il faut, nous semble-t-il, lui concéder. Le paradoxe du rêve consiste précisément dans cette alliance apparemment impossible du caractère original et cependant inauthentique que le philosophe alsacien illustre avec un exemple amusant qui fait cependant songer au célèbre exemple de Kant : «un faux dollar est loin d'être un dollar simplement imaginé»⁴⁸. Le rêve serait donc une sorte de fausse monnaie, inutilisable certes dans la vraie vie, dans la vie éveillée, mais pas moins présente et perceptible pour autant.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 201.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 202.

⁴⁷ Cf. J. HERING, «Quelques thèmes d'une phénoménologie du rêve», *art. cit.*, p. 80.

⁴⁸ J. HERING, «Concerning Image, Idea and Dream», *art. cit.*, p. 202.

On sent néanmoins que Hering n'est pas tout à fait satisfait de cette caractérisation et de sa façon de régler les rapports entre perception et rêve, puisqu'il finit malgré tout par se demander «si la perception rêvée en tant que telle se présente comme une modification spéciale de la perception»⁴⁹. Le fait que la perception rêvée et la perception éveillée soient deux espèces d'un même genre n'est donc plus tenu pour si assuré. Il nous semble cependant que le fait d'envisager leur rapport en termes de modification ne saurait s'avérer à terme satisfaisant; Hering avance d'ailleurs aussi, pour redéfinir leurs rapports, une autre hypothèse, qui reste toutefois très vague. Il se demande: «La vision du rêve n'a-t-elle pas plutôt toujours le caractère du regard plus passif et vaquant (que l'on peut souvent observer chez les animaux) qui exclut une concentration véritable (*a genuine focus*) sur les objets?»⁵⁰. Or cette hypothèse est à son tour problématique, car on ne voit pas très clairement en quoi le propre de la perception rêvée serait quelque chose comme un manque d'attention ou une visée diffuse. Nous reviendrons sur cette question cruciale en conclusion.

Le monde du rêve

Mais d'abord, il convient de passer en revue très rapidement la dernière contribution que Hering a consacrée à la thématique du rêve une dizaine d'années plus tard, en 1959, dans un volume d'hommage à Roman Ingarden, sous la forme d'un article intitulé d'une manière on ne peut plus éloquente «Quelques thèmes d'une phénoménologie du rêve». On voit dans ce texte tous les problèmes que nous avons examinés jusqu'à présent se disposer autrement, se réordonner en fonction d'un fil conducteur qui sera cette fois-ci la question de l'intersubjectivité rêvée (qui, on l'a déjà compris, ne fait pas de doute pour Hering). Le philosophe strasbourgeois se demande, plus précisément: «Comment se distingue phénoménologiquement l'intersubjectivité rêvée de la "vraie"? C'est à notre avis le vrai problème qui devrait remplacer le faux problème du passage du solipsisme à l'intersubjectivité», avant de se lancer dans une véritable analyse de l'intersubjectivité du rêve dans les termes suivants: «Ce qui nous frappe d'abord, c'est que le groupe des êtres humains avec lesquels nous pouvons cultiver la communion intersubjective est beaucoup plus vaste en rêve qu'en veille»⁵¹. Hering n'hésite donc pas à conférer une signification très forte à l'intersubjectivité rêvée: pour lui, le fait de rêver d'un parent décédé, d'Aristote ou de Shakespeare revient à une façon de «cultiver la communion intersubjective»; or il n'est pas certain qu'autrui en tant que rêvé puisse être aussi, d'une certaine façon, dans le rêve, un autre

⁴⁹ *Ibid.*, p. 204.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ J. HERING, «Quelques thèmes d'une phénoménologie du rêve», *art. cit.* (*cf. supra*, note 25), p. 76.

sujet. Mais mis à part ce point qui demeure problématique, ce dernier article tardif affine incontestablement l'analyse des rapports entre monde de la veille et monde du rêve. D'une part, Hering reprend l'argument qui lui avait servi, quarante-deux ans auparavant, à réfuter Chestov, en se demandant : « Mais une question souvent posée et devenue en quelque sorte classique est la suivante : qui est-ce qui nous garantit que le monde “veillé” ne puisse pas à son tour être un jour détruit par un nouveau réveil qui ferait apparaître notre état de veille comme étant simplement un rêve un peu plus persistant ? » Et puisqu'il y a bien des rêves faits dans les rêves, « pourquoi ne peut-on pas imaginer un troisième réveil qui à son tour bifferait le monde apparemment réel ? »⁵² Hering rappelle ici encore que la distinction cardinale ne passe pas entre un premier rêve et un second, mais entre le monde du rêve et le monde de la veille : « les deux rêves sont annulés avec la même violence. Seul le monde de la veille surnage »⁵³.

Cette différence de statut se traduit également dans ce que l'ancien élève de Husserl appelle « la fameuse “incohérence” du monde rêvé » qui « ignore les lois de notre nature »⁵⁴ et dont il fournit ici des analyses plus fines en s'intéressant par exemple aux bizarreries du « *temps* des rêves », aux effets de dilatation, de contraction et de voyage dans le temps qui peuvent se produire dans le monde rêvé. Pour Hering, la capacité de se transposer en rêve dans le temps de l'enfance ou de la jeunesse témoigne d'une créativité ou d'une productivité *sui generis* du rêve, et pas de la simple action de la mémoire et de l'intrusion du souvenir ; car « il est rare que les scènes rêvées reproduisent le passé aussi exactement que cela peut se faire à l'état de veille »⁵⁵. L'argument le plus important contre la résorption du rêve dans le souvenir est cependant relatif à la conscience du temps, à l'aide de laquelle il semble en effet possible de renforcer l'assimilation phénoménologique du rêve à la perception : « Toujours nous vivons un présent et non un passé ressenti comme se renouvelant »⁵⁶. Le temps du rêve, ce n'est pas le temps du souvenir (même s'il peut avoir par ailleurs ses propres rétentions et protentions), c'est le temps de l'impression originale se ressourçant constamment. Du côté de l'espace aussi, le monde du rêve dévoile son irrégularité ou son étrangeté, car l'espace rêvé est tout aussi possible d'altération, de dilatation, de rétrécissement ou de délocalisation que le temps rêvé. Mais cette mutabilité semble avoir une limite qu'il est sans doute difficile de contester : l'espace rêvé « semble rester euclidien, du moins aussi euclidien que celui de la veille »⁵⁷ ; c'est d'ailleurs aussi ce qui fait que « nous croyons toujours [à propos de l'espace rêvé] que c'est notre espace plus ou moins connu à l'état de veille »⁵⁸.

⁵² *Ibid.*, p. 79.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*, p. 82.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 82-83.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 83.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 86.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 87.

Remarques conclusives

Après cette longue restitution de problèmes et d'arguments, il s'impose de mener encore plus loin leur discussion, afin de pouvoir amorcer notre conclusion. Quel est, pour ainsi dire, le point aveugle et quelles sont les limites de ces esquisses d'une phénoménologie du rêve ? Sans vouloir recourir à un argument d'autorité en invoquant, comme Hering à la fin de son récit de rêve, le « maître », il nous semble que le brouillon que Husserl rédigea en vue d'une réponse au récit de rêve qui lui avait été confié offre l'aperçu très clair d'une limitation indéniable qui affecte la compréhension des phénomènes oniriques que nous venons de restituer. Le philosophe allemand s'adresse à son ancien élève comme suit : « L'objection cardinale à l'encontre de votre compte rendu c'est, pour parler vite, que vous n'établissez pas de distinction tranchée entre le *Je rêvant* et le *Je qui est sujet du monde du rêve* »⁵⁹. Autrement dit, c'est la césure et la différence radicale que l'alternance entre veille et sommeil introduit dans la vie égologique qui n'est pas suffisamment reconnue par Hering. Comme le souligne Philippe Ducat dans sa présentation de la correspondance Husserl/Hering au sujet du rêve, « il est remarquable que Hering, sur ce point, ne donne pas davantage dans ses *essais* de phénoménologie du rêve que dans son rêve ou récit de rêve l'impression d'accepter tout à fait ce nécessaire découplage de l'*ego* rêvant et de l'*ego* rêvé. Il préfère parler du «rêveur», au risque d'être parfois ambigu»⁶⁰. Or Husserl, à la différence de Hering, non seulement dissocie rigoureusement *ego* rêvant et *ego* rêvé, mais insiste sur la nécessité et la radicalité de cette distinction pour affirmer que toute connaissance du rêve en tant que tel est un acte de la vigilance égologique et requiert donc de s'extraire du monde rêvé :

Dès lors que je remarque que je rêve, ce remarquer ne fait pas partie du contexte du rêve, il ne concerne nullement le *Je onirique*, mais seulement le *Je rêvant*. Le *Je* du monde du rêve ne peut se mettre à démontrer aux autres hommes qui peuplent avec lui le monde du rêve qu'ils n'existent pas, au motif qu'ils seraient simplement «rêvés»; lui et ses compagnons dans le rêve n'ont pas la moindre relation de compréhension possible avec le *Je rêvant* qui est déjà au courant du rêve. Le *Je* du monde du rêve est tout autant, ou tout aussi peu, que ses compagnons humains dans le monde du rêve.⁶¹

Cette façon de récuser l'identification et la continuité d'accomplissement entre le *Je rêvant* et le *Je rêvé* a naturellement des conséquences insignes sur

⁵⁹ E. HUSSERL, «Lettre à Hering (après 1930 ?) (brouillon)», trad. par Ph. Ducat, *Alter* 5 (1997), p. 188-190.

⁶⁰ PH. DUCAT, «Le sujet du rêve. Présentation de la correspondance Husserl/Hering», *Alter* 5 (1997), p. 175-185, ici p. 179.

⁶¹ E. HUSSERL, «Lettre à Hering», p. 188-189.

la description de la nature phénoménologique du rêve. Certes, comme l'admet Husserl, le «Je du monde du rêve ne rêve pas, il perçoit»; mais cette caractérisation ne saurait valoir telle quelle pour le Je rêvant, qui n'est pas présent de la même façon dans ses accomplissements éveillés et dans sa production onirique: «il faut faire une distinction tranchée entre le Je effectif avec ses vécus, facultés etc. effectifs, et le Je imaginé avec ses vécus et facultés imaginés»⁶². Cela voudrait dire, malgré tout, que le régime de perception propre au rêve est bien une perception imaginée, ou bien, si l'on veut éviter ici le terme d'imagination que Hering voulait à tout prix conjurer, une *perception fictive*. Autrement dit, il faut contester, *volens nolens*, l'axiome d'une exclusion réciproque de la perception et de l'imagination, et reconnaître que le rêve nous confronte à une modalité intentionnelle mixte, à l'instar de la *phantasia perceptiva* dont Husserl parle ailleurs pour décrire le régime d'expérience qu'engage par exemple la vision d'une pièce de théâtre⁶³.

Si la perception rêvée est bien une perception fictive, on ne saurait en toute rigueur lui attribuer le même degré d'évidence qu'à la perception éveillée accomplie par l'*ego* de façon consciente et actuelle: «la certitude: "si je rêve, je suis" est la certitude quant à son existence du Je effectif, et c'est une évidence qui par principe ne peut être conquise que dans l'état de veille»⁶⁴. L'arrière-plan cartésien de la discussion est ici patent (on n'a qu'à penser à la *Cinquième méditation métaphysique* où Descartes écrit: «quand bien même je dormirais, tout ce qui se présente à mon esprit avec évidence, est absolument véritable»⁶⁵), et il serait intéressant de poursuivre l'analyse, en suivant une suggestion de Philippe Ducat, afin de montrer en quoi Hering est ici plus cartésien que Husserl, dans la mesure où sa position semble impliquer que «l'évidence de l'*ego cogito* puisse être conquise indifféremment durant le rêve ou la veille»⁶⁶, là où Husserl est toujours soucieux de dissocier l'évidence de la veille, l'évidence propre aux effectuations conscientes de l'*ego*, et la pseudo-évidence onirique en indiquant par là que le *mode d'accomplissement* de l'évidence ne saurait être indifférent. La perception rêvée se rapproche en effet davantage, d'un point de vue husserlien, de l'inactualité égologique ou de ce que Husserl nommait, au tome premier des *Idées directrices*, le «mode de

⁶² *Ibid.*, p. 189.

⁶³ Cf. par exemple E. HUSSERL, *Husserliana* XXIII: *Phantasie, Bildbewusstsein, Erinnerung. Zur Phänomenologie der anschaulichen Vergegenwärtigungen. Texte aus dem Nachlass (1898-1925)*, éd. par E. Marbach, La Haye, Martinus Nijhoff, 1980, p. 514-515; *Phantasie, conscience d'image, souvenir. De la phénoménologie des présentifications intuitives. Textes posthumes (1898-1925)*, trad. par R. Kassis et J.-F. Pestureau, Grenoble, Jérôme Millon, 2002, p. 486.

⁶⁴ E. HUSSERL, «Lettre à Hering», p. 189.

⁶⁵ R. DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, *op. cit.*, p. 56, cité par PH. DUCAT, *art. cit.*, p. 185.

⁶⁶ PH. DUCAT, *art. cit.*, p. 185.

la conscience morte»⁶⁷; d'ailleurs, le rapprochement entre sommeil et mort sera une constante de l'approche husserlienne de la question du sommeil dans les années 30, par exemple dans les manuscrits du groupe C⁶⁸. Mais d'autre part, par cette distinction tranchée entre l'accomplissement éveillé de l'*ego* et le sommeil, Husserl semble s'interdire de pouvoir penser le caractère itératif du rêve, ou la structure d'emboîtement que Pascal décrit dans les *Pensées* en notant qu'«on rêve souvent qu'on rêve, entassant un songe sur l'autre»⁶⁹. Husserl écrit au contraire: «C'est en vertu d'une loi d'essence que les Je du monde du rêve sont dans l'état de veille. *On ne peut pas rêver qu'on dort*»⁷⁰. La difficulté d'une analyse du rêve, dès lors qu'on le fait simplement relever de l'accomplissement inactuel de l'*ego*, vient aussi du mal que l'on a à comprendre quelque chose comme un étagement de l'irréalité, une stratification qui n'est cependant pas une gradation (et qui invite aussi, comme Husserl le voit bien dans ses textes tardifs, à ajouter au rapprochement entre mort et sommeil un autre terme, à savoir l'inconscient).

Enfin, une dernière difficulté demeure et elle a trait à la question de l'intersubjectivité. Si le Je du monde du rêve est bien un Je qui n'accomplit ou n'effectue rien, qui ne constitue aucun monde et *a fortiori* pas de monde objectif, s'il est donc lui-même un «pseudo-Je»⁷¹, on ne saurait parler d'une intersubjectivité rêvée à proprement parler: comme le souligne Husserl, «un rêve en commun est tout aussi absurde qu'un souvenir en commun, qu'un commun flux de conscience»⁷². Mais à cet argument qui revient à affirmer le caractère foncièrement privé du rêve on peut aussi adjoindre celui que nous venons d'évoquer et qui concerne le fait qu'il n'y a pas de monde du rêve à proprement parler, mais seulement un «pseudo-monde» qui ne saurait être le corrélat d'une constitution intersubjective commune.

Nous voyons ainsi, au terme de ce parcours, combien loin vont les implications de l'analyse du rêve, et on comprend sans doute un peu mieux pourquoi Hering a fini par attacher un si grand intérêt à cette thématique curieuse: mesurée à l'aune de ses enjeux, la phénoménologie du rêve est la phénoménologie elle-même, en tant qu'elle se confronte selon sa propre nature à des problèmes limites.

⁶⁷ E. HUSSERL, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*, t. 1: *Introduction générale à la phénoménologie pure*, trad. par P. Ricœur, Paris, Gallimard, 1950, p. 115.

⁶⁸ E. HUSSERL, *Husserliana Materialien*, t. VIII: *Späte Texte über Zeitkonstitution (1929-1934). Die C-Manuskripte*, éd. par D. Lohmar, Dordrecht, Springer, 2006. Cf., en particulier, les textes n° 21, 43, 95, 96, 97.

⁶⁹ B. PASCAL, *Pensées*, in: Id., *Œuvres complètes*, édition Lafuma, Paris, Seuil, 1963, fragment 131, cité par Ph. DUCAT, *art. cit.*, p. 182-183. Cf. aussi E. FINK, *De la phénoménologie*, *op. cit.*, p. 80-81: «Cette série itérative pourrait, s'il est factuellement possible de conserver l'emboîtement de l'intentionnalité, se poursuivre à l'infini [...]. Aucun des niveaux itératifs n'est "plus proche" de l'*ego* réel».

⁷⁰ E. HUSSERL, «Lettre à Hering», p. 190.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*